



Moyens mobiles d'existence, ressources fragmentaires, droits variables: appréhender les territoires pastoraux¹

0 - INTRODUCTION.....	1
1- Le pastoralisme à l'échelle mondiale	2
2- Des moyens de production et d'existence mobiles	4
3- Des ressources fragmentaires	6
4- Des droits variables.....	8
5- Les approches de développement.....	12
6- Faire avancer les éleveurs.....	15
7- Conclusions.....	17
Références.....	22

0 - INTRODUCTION

Les groupes pastoraux évoluent dans des régions où les conditions pédologiques et climatiques sont contraignantes. Celles-ci offrent peu d'autres options que l'élevage mobile (transhumant, nomade, semi-nomade...) pour l'utilisation efficace et durable des terres. Les conditions agro-écologiques et les caractéristiques des ressources pastorales ne sont favorables que de manière très variable et imprévisible. Elles sont donc déterminantes dans la constitution des moyens socio-économiques d'existence des communautés pastorales. Il en résulte de grandes similarités au sein des stratégies de subsistance des groupes pastoraux de la planète qui exploitent généralement les zones éloignées sèches ou d'altitudes du globe (des terres basses et sèches d'Afrique subsaharienne aux plateaux froids d'Asie, de la savane tropicale aux steppes froides septentrionales). Cette caractéristique est bien moins évidente pour les autres populations du monde.

Pendant une longue période, un cadre théorique, partial et incontesté, a banalisé et homogénéisé la perception du pastoralisme, depuis les États coloniaux jusqu'à la bureaucratie post-coloniale, des agences de l'ONU aux ONG concernées. Pendant le siècle passé, la majorité de la littérature jugea le pastoralisme comme un mode de vie obsolète et en péril, condamné par son incapacité à produire efficacement, à protéger et régénérer ses ressources naturelles, voire à maintenir un ordre social garant de paix. Comme cela s'est passé pour d'autres cultures qualifiées d'indigènes, les sociétés pastorales furent considérées comme irrationnelles. Le système de gestion de leurs ressources, tout comme leur mode de vie, devait être repensé selon un cadre de développement moderne. Les appropriations externes des ressources pastorales et la non-conceptualisation des stratégies de subsistances des communautés a conduit à des interventions erronées. Ces dernières ont contribué à ébranler la gestion durable des ressources et à accroître la vulnérabilité des communautés d'éleveurs.

¹ Ce papier a été rédigé par Michele Nori pour la International Land Coalition

Un accès adéquat aux ressources détermine la durabilité du pastoralisme comme mode de production et comme mode de vie. Or jusqu'à présent, l'accès aux terres et aux parcours a été un facteur incontrôlé par les éleveurs. Il a fallu du temps avant que de nouveaux paradigmes et des approches innovantes ne traitent des droits des éleveurs sur les terres comme un élément primordial pour le développement pastoral et la gestion des parcours. Ces droits sont aujourd'hui de plus en plus admis. Pourtant les politiques, les financements et les lois concernées restent inadaptés à la nécessité de mobilité et de flexibilité qu'ont les pasteurs pour l'exploitation des ressources. Une nouvelle approche, bâtie sur des théories institutionnelles et une nouvelle pensée de l'écologie des parcours, a récemment émergé pour appuyer des prises de décisions appropriées quant aux droits sur les terres pastorales.

1- Le pastoralisme à l'échelle mondiale

Les systèmes pastoraux sont importants pour la société entière car il assurent la subsistance des éleveurs et fournissent de grandes quantités de produits alimentaires et non-alimentaires. Ces derniers jouent un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et contribue de manière conséquente à l'économie des pays les plus pauvres. Ces productions mettent en valeur des terres où d'autres formes d'exploitation se sont avérées inefficaces. A titre d'exemple, le secteur des productions animales (dans les pays où le pastoralisme est une importante composante de l'économie) représente 20% du PIB en Mauritanie, 16% du PIB en Ethiopie (8% de ses exportations en valeur), 32% du PIB en Mongolie (32% de ses exportations en valeur). Le nouvel intérêt porté aux productions pastorales s'applique aussi aux régions méditerranéennes et aux régions d'Asie Centrale.

L'élevage pastoral existe sur près de 25% des terres du globe, depuis les terres sèches d'Afrique (66% des terres du continent) et la péninsule arabique aux hautes terres d'Asie et d'Amérique latine. Il fournit 10% de la production mondiale de viande et fait vivre quelques 200 millions d'exploitations familiales pour près d'un milliard de chameaux, bovins et petits ruminants (FAO, 2001)². La disparition du pastoralisme en tant que moyen d'existence a souvent été annoncée. Pourtant, de nombreux indicateurs montrent qu'il représente le moyen de production et d'existence d'un nombre croissant d'exploitations dans de multiples régions du monde³. Non seulement la population pastorale augmente, mais les sociétés sédentaires tirent de plus en plus de concepts et d'idées des sociétés pastorales.

Bien que les éleveurs pastoraux soient disséminés sur la planète, de mêmes lourdes menaces pèsent sur la durabilité de leur développement. La tenure des terres pastorales et les systèmes de gestion sont de plus en plus mis à mal par des intérêts externes croissants (avancée des terres agricoles, politiques d'extractions pétrolières ou de conservation à but touristique, notions occidentales de propriété privée et de propriété des ressources...). Les changements dans la tenure des terres, induits par les gouvernement centraux, et l'accès incertain aux ressources ont été d'importantes

² Les statistiques mondiales doivent cependant être manipulées avec prudence et traitées avec beaucoup de recul comme le souligne Dobie (2001).

³ Les statistiques montrent que le cheptel total a diminué depuis le siècle dernier, mais que la population pastorale a augmenté, réduisant ainsi la viabilité économique des systèmes pastoraux (Niamir-Fuller, 1999). La réduction des parcours et la baisse de leur qualité sont d'autres facteurs importants s'ajoutant à ce schéma.

causes de dépossession, de vulnérabilité et d'insécurité dans les régions pastorales. Ces changements influent directement sur la disponibilité des ressources naturelles de base et leur accès⁴. Il n'est pas surprenant que les droits sur les terres soient le problème concernant prioritairement les pasteurs à travers le monde (comme l'a conclu le Rassemblement Mondial des Pasteurs à Turmi en Ethiopie en 2005).

Encadré 1- Une note issue du premier Rassemblement Mondial des Pasteurs (Ethiopie – Turmi, 2005)

Comme cela a été clairement soulevé et discuté au Rassemblement Mondial des Pasteurs (Turmi – Ethiopie, 2005), le problème majeur qui concerne tous les groupes pastoraux est lié aux droits sur leur terres et à l'emprise croissante de groupes non pastoraux et d'intérêts externes sur les ressources. L'intéressant article de Vand der Brink (1995) relate ces problèmes depuis Abel et Cain. Ainsi à Turmi, nous avons entendu des éleveurs Massais nous rappeler la manière dont les colons Britanniques les ont expulsés des hautes terres. Nous avons également appris comment les Alpacas se sont exilés dans les montagnes quand les conquistadors espagnols ont pris le contrôle des régions côtières. L'histoire des bédouins dépossédés de la Terre Sainte nous a aussi été racontée. Tout effort pour traiter et soutenir convenablement les moyens pastoraux d'existence et de production doit partir de ce facteur crucial : l'accès à la terres (ou plutôt aux terres, car elles sont exploitées saisonnièrement) est déterminant pour garantir leur subsistance et assurer leur développement durable⁵.

Les groupes pastoraux sont des communautés dont les stratégies de production et d'existence⁶ reposent sur *l'élevage mobile du bétail*. Celui-ci permet aux hommes de survivre dans les zones arides ou semi-arides peu productives et de les développer socio-économiquement. Les communautés pastorales et agro-pastorales diffèrent des autres groupes ruraux par l'importance des activités liées au bétail et par la mobilité de leurs moyens de production et d'existence. A la différence des agriculteurs et des éleveurs sédentaires, les éleveurs pastoraux et les troupeaux (et souvent l'exploitation entière) se déplacent saisonnièrement. L'alimentation du bétail repose essentiellement sur le prélèvement de la végétation naturelle sur pied par les animaux (sur des parcours) et peu sur des fourrages cultivés ou des prairies artificielles. La gestion des ressources pastorales repose sur une revendication d'accès plus ou moins temporaire sur un assortiment de parcours, de points d'eau ou d'autres ressources. Cela implique une nécessaire souplesse et un principe de réciprocité au sein du groupe. La ressource fondamentale du pastoralisme – la terre – n'est donc pas un capital fixe détenu par un individu, mais plutôt un bien souple avec des utilisateurs et des mécanismes d'accès spécifiques⁷.

⁴ Nori et al., 2005

⁵ Notes de l'auteur au premier Rassemblement Mondial des Pasteurs organisé par l'UNOCHA, Pastoralists Communication Initiative et le PNUD à Turmi en Ethiopie, Janvier 2005. Plus de détail sur : <http://www.ids.ac.uk/ids/news/Pastoralists.html>

⁶ NdT : « stratégie de production et d'existence », « moyen de production et d'existence » ... ces expressions sont regroupées dans le texte original sous le terme *livelihood*.

Note de l'auteur : Nous comprenons sous le terme de *livelihood* « les capacités, les biens (à la fois sociaux et matériels) nécessaires pour vivre. A *livelihood* est durable quand, d'une part, il peut faire face et se remettre d'accidents ou de situations difficiles et, d'autre part, accroître ses capacités et ses biens dans le présent et dans le futur sans porter atteinte aux ressources naturelles. » (Carney, 1999)

⁷ Sandford & Habtu, 2000; Thebaud & Batterbury, 2001; Nori et al., 2005

A l'exception de quelques pays (la Somalie, la Mongolie, la Mauritanie et le Tchad parmi d'autres) les groupes pastoraux sont généralement minoritaires au sein de la population. Pourtant ils revendiquent de grands espaces dans des états où la majorité des paysans est souvent menacée par la pénurie de terres cultivables⁸. Ce phénomène résulte d'un processus de segmentation et de redistribution des territoires pastoraux dans plusieurs pays. Ce sont donc les éleveurs pastoraux qui ont le plus pâti de l'établissement des frontières pendant la colonisation. Pendant cette période les territoires pastoraux ont été classés comme « inoccupés » ou « improductifs » (en référence au concept de *mise en valeur*⁹ durant les colonies françaises), et partagés comme tels sans consulter les populations locales. Dès qu'une frontière tirée au cordeau apparaît sur une carte, on peut être certain qu'il s'agit d'un territoire pastoral avec les mêmes peuples vivant et se déplaçant de part et d'autre (comme les Saharawi et les Touaregs dans le Sahara, les communautés bédouines et les Kurdes au Moyen-Orient, les Somalis et les Karimajong dans la corne de l'Afrique).

Cette redéfinition internationale des territoires pastoraux induit un grand nombre de problèmes politiques et juridiques. Les conflits inter-Etats, dus à la localisation des frontières, impliquent souvent les terres pastorales et leurs populations. A titre d'exemple, il est rapporté que dans les dernières confrontations entre les armées Ethiopienne et Erythréennes, environ 70% du troupeau national d'Erytrée a été raflé au détriment des groupes pastoraux (DFID, 2000). Le même schéma s'applique aux flux de réfugiés issus de conflits. Ils se déplacent, s'installent et utilisent de manière intensive des parcours contestés et fragiles.

2- Des moyens de production et d'existence mobiles

Les ressources pastorales sont hétérogènes et dispersées dans l'espace (fragmentées), liées aux saisons (temporaires), différant dans le temps (variables) et caractérisées par un climat irrégulier (imprévisible). Globalement la productivité nette des parcours sur terres sèches est faible. Les populations animales et végétales qu'ils peuvent soutenir fluctuent de manière imprévisible. Ce facteur dépend d'un certain nombre de variables parmi lesquelles les précipitations jouent un rôle majeur. Des dynamiques comparables caractérisent les parcours des hautes terres – en Asie Centrale ou en Amérique du Sud par exemple – où les faibles températures et la couverture neigeuse prolongée ont un fort impact sur l'utilisation des parcours. Un accident climatique extrême survient généralement chaque décennie dans la plupart des régions pastorales d'Afrique subsaharienne (sécheresse prolongée) ou d'Asie Centrale (froid extrême prolongé). La qualité des sols, la composition de la végétation, les incendies, les épidémies... sont autant de variables bio-physiques affectant l'hétérogénéité spatiale et la variabilité temporelle des ressources¹⁰. L'accès aux différents écosystèmes pâturés dans une même région est donc vital pour assurer une productivité continue du cheptel. L'interdépendance entre les terres arides et d'autres écosystèmes externes ou adjacents (comme les zones humides) permettent le prélèvement de ressources entre niches écologiques complémentaires. Le même schéma s'applique aux échanges entre différents utilisateurs des terres (agriculteurs, populations urbaines...).

⁸ Salzman, 1994; Markakis, 2004

⁹ En français dans le texte

¹⁰ Behnke, 1992 ; Swift, 2004

L'élevage mobile du **bétail**, capable de transformer l'herbe des parcours en produits alimentaires ou non-alimentaires, est par conséquent la manière la plus viable de mettre en valeur les ressources pastorales, sur le plan économique et environnemental. Le bétail représente donc une « technologie » vivante qui joue le rôle d'interface entre les parcours et les moyens d'existence des familles. Il permet de plus le stockage et le transport de la nourriture sur pied d'une place à une autre et d'une saison à l'autre. La *polyspécificité* des troupeaux – comprenant petit et gros ruminants – est importante pour minimiser les risques et assurer les besoins de base en utilisant de manière optimale les ressources disponibles. La *divisibilité* des troupeaux est aussi importante pour les mêmes raisons. La dispersion des animaux sur les parcours permet de diminuer les risques mais aussi de conduire les troupeaux de chaque espèce ou de chaque atelier (atelier de traite ou atelier d'engraissement) sur les parcours qui leur sont le mieux adaptés.

Historiquement, les pasteurs ont toujours géré l'imprévu et les risques dans les milieux arides grâce à leur **mobilité**¹¹. Les déplacements saisonniers sont essentiels pour les éleveurs pastoraux, car les précipitations et les températures entraînent d'importantes variations dans la distribution spatiale et temporelle des ressources. Ces mouvements dépendent de la présence de parcours (utilisés temporairement), des connaissances de la productivité potentielle des écosystèmes (et de leurs contraintes) et de la capacité à négocier ou à renforcer son accès aux parcours clés, aux points d'eau, aux voies migratoires.

Les déplacements peuvent être verticaux, dans les zones de montagne, avec l'utilisation de différents étages selon les saisons, ou bien horizontaux, dans différentes zones dont l'utilisation dépend généralement de l'accessibilité à l'eau (comme les transhumance Nord-sud dans le Sahel). Une distinction peut être faite entre les déplacements « habituels » et les déplacements d'urgence pendant les périodes difficiles (sécheresse, conflit...). Plusieurs types de déplacements pastoraux peuvent aussi être distingués du pur nomadisme (sans base fixe et opportuniste) à l'agro-pastoralisme (dépendant de fourrages cultivés) en passant par différentes formes de transhumance (déplacements saisonniers préétablis). Chacun de ces types demandant une implication particulière des membres de l'exploitation et des troupeaux. Rien que dans le Maghreb plus d'une douzaine de systèmes pastoraux ont été recensés¹².

La mobilité est donc une nécessité économique et écologique pour les pasteurs car elle permet de faire face à la faible productivité nette du milieu et aux fortes variabilités et imprévisibilités des ressources qui caractérisent les milieux arides et semi-arides. Cette mobilité dépend fortement de facteurs techniques mais aussi socio-politiques. Les capitaux humains et sociaux sont ainsi déterminants pour garantir la mobilité des communautés pastorales.

- Le *capital pastoral humain* est caractérisé par de profondes connaissances des dynamiques agro-écologiques des parcours. Ces connaissances sont indispensables pour détecter la disponibilité des ressources et donc assurer les moyens d'existence. Les Connaissances Techniques Autochtones pastorales nécessitent une certaine

¹¹ Scoones, 1995

¹² Bourbouze, 1999

familiarité avec la disparité des ressources et le caractère irrégulier du climat. Ces deux facteurs permettent de connaître en permanence les conditions environnementales des différents écosystèmes utilisables.

- Le *capital pastoral social* comprend les mœurs et valeurs (religieuses et culturelles), les normes sociales, les obligations et responsabilités vis-à-vis de la famille et les mécanismes de gestion des conflits. A travers le principe de réciprocité¹³ dans les droits d'usage, ces facteurs jouent un rôle déterminant dans l'accès aux parcours en cas de nécessité et dans la résolution de conflits. Ces deux niveaux sont intimement liés car les institutions socio-politiques locales fournissent le cadre à travers lequel les Connaissances Techniques Traditionnelles se concrétisent en action collective¹⁴.

Encadré 2 – La Déclaration de Dana sur les Populations Mobiles, 2002

(source: <http://www.iucn.org/themes/ceesp/dana.htm>)

(...) Les pressions dues aux dynamiques de la population humaine, aux modes de consommation non durables, aux changements climatiques et aux forces économiques nationales et mondiales menacent à la fois la conservation de la biodiversité et les moyens d'existence de nombreuses populations traditionnelles et indigènes. Plus particulièrement, les populations mobiles se trouvent aujourd'hui de force dans une situation contraignante et désavantageuse. Elles sont victimes de discriminations. Leurs droits, en particulier concernant l'accès aux ressources naturelles, sont souvent démentis et les pratiques conventionnelles de conservation des ressources leur portent un intérêt insuffisant. Ce phénomène, à l'allure à laquelle évoluent les changements mondiaux, ébranle leur mode de vie, réduit leurs capacités à vivre en harmonie avec la nature et menace leur identité.

3- Des ressources fragmentaires

Les structures régulant l'accès aux ressources, l'organisation sociale et les systèmes de gouvernance dépendent, dans une large mesure, de la distribution locale des ressources naturelles. Les exemples tirés des zones Nord et Sud de la région subsaharienne montrent comment les structures sociales qui accompagnent la transition entre élevage nomade et agriculture pluviale varient avec le degré d'aridité (et l'imprévisibilité qui lui est liée). L'autorité et la structure hiérarchique se resserrent et deviennent plus strictes quand les ressources sont plus abondantes et plus concentrées géographiquement. A l'inverse, plus l'écosystème est aride, plus la volonté de gérer les ressources de manière commune est grande. Ainsi **les régimes de propriété commune** constituent le meilleur cadre pour partager les risques et diminuer le poids de telles conditions agro-écologiques, donc de réduire le niveau de vulnérabilité¹⁵.

Les éleveurs pastoraux peuvent évoluer pendant la plus grande partie de l'année sur des terres arides, mais ils ont besoin de zones plus humides pour passer la saison sèche. L'accès à un point d'eau rend possible l'utilisation des parcours environnants. L'accès à des sols salés, à des plantes médicinales et à des fruits sauvages est

¹³ La réciprocité est le mécanisme de médiation à travers lequel l'interdépendance entre les individus et le groupe est établie et maintenue. Elle encourage les négociations informelles en cas de conflit. Ces mécanismes existent tant que les règles ne sont pas bafouées. (Niamir-Fuller, 1999).

¹⁴ Niamir-Fuller, 1999

¹⁵ Denève, 1995; Swift, 1996; Niamir-Fuller, 1999

important à certaines périodes de l'année. Les voies d'accès aux zones urbaines, aux marchés ou aux autres groupes sont essentielles en cas de nécessité ou d'imprévu. Les mécanismes régulant l'accès aux ressources doivent donc être suffisamment flexibles pour fournir une marge de négociation et d'arrangements entre différents groupes d'utilisateurs qui n'ont pas les mêmes besoins. Expliquer ces facteurs implique de prendre en compte la complexité des droits d'accès pouvant générer une concurrence :

- sur différentes ressources dont l'intérêt évolue au cours des saisons (pâtures sèches ou humides, points d'eau, zones forestières, berges de rivières, voies de transhumances, zones tampons, terres de cultures...)
- entre différents groupes d'usagers (exploitations individuelles, communautés d'habitants, groupements de clan, confédérations ethniques...).

Ainsi, la plupart des parcours sont liés à des **mosaïques** de mécanismes dynamiques qui en régulent l'accès, allant de formes privées (comme celles s'appliquant aux points d'eau artificiels), à des formes communautaires ou aux systèmes d'accès libres. Diverses options sont continuellement appliquées et renégociées au sein des institutions qui définissent le système politique local. Elles le sont dans le but de pouvoir réagir rapidement et d'appréhender d'éventuelles fluctuations d'approvisionnement alimentaire à court terme tout en appliquant une stratégie de long terme pour préserver l'environnement et les relations socio-politiques¹⁶. L'accès à des parcours diversifiés selon les besoins des éleveurs est donc plus important pour eux que le contrôle formel de petits lopins de terre à la productivité aléatoire. La mise à profit des ressources est donc liée aux usagers, car les modes d'utilisation des parcours sont directement adaptés à leurs besoins.

Plusieurs systèmes institutionnels se sont développés localement au cours du temps pour faire face à la variabilité, aux incertitudes, et aux risques liés à un environnement déséquilibré. Les processus d'intégration à la mondialisation et l'expansion d'intérêts et d'idéologies nouvelles furent autant d'éléments contribuant à la réforme des modes pastoraux de gestion des ressources et des institutions concernées. La situation actuelle est souvent comparable à un système en pelure d'oignon, où différents processus ont contribué à réformer les types d'accès, d'utilisation et de mise à profit des ressources naturelles¹⁷. Ces processus impliquent à la fois des normes culturelles locales et des règles coloniales imposées, des institutions formelles et informelles, des cadres coutumiers et des cadres modernes mais aussi des influences religieuses¹⁸, des dynamiques géopolitiques (comme par exemple les politiques agraires développées sous le modèle occidental ou soviétique) et divers degrés d'intégration à la mondialisation (comme en témoigne l'intégration croissante du pastoralisme à l'économie de marché et l'augmentation de la compétition pour les ressources). La situation sur le terrain s'avère être très hétérogène et diversifiée car la variabilité écologique transparaît dans la diversité des modèles socio-culturels. Par exemple, au Maghreb, les mouvements des pasteurs du Sahara vers les plaines du Nord sont toujours un moyen d'existence majeur au Maroc, ils sont significatifs en Algérie, mais de plus en plus rares en Tunisie¹⁹. De plus les pratiques quotidiennes sont largement influencées par les intérêts spécifiques, les connaissances et les compétences de divers

¹⁶ Behnke, 1994; Niamir-Fuller, 1999; Leach et al., 1996b

¹⁷ Leach et al., 1996b

¹⁸ e.g. the Sharia influences in Mauritania – refer to Lane, 1998

¹⁹ Bourbouze, 1999

acteurs sociaux, tout autant que par les événements économiques ou sociaux imprévus.

4- Des droits variables

Il a existé une certaine diversité dans les bases culturelles et dans les perspectives idéologiques concernant les territoires pastoraux. Pourtant il semble qu'au cours de l'histoire, il n'y ait que peu de différenciations dans les systèmes de gestion des parcours et de développement pastoral établis par les organismes et institutions extérieures qui se sont imposés sur ces territoires²⁰. Contrairement aux premières formes de contacts et d'échanges avec les population indigènes, les colonialistes occidentaux n'étaient pas satisfaits des profits qu'ils pouvaient tirer du bétail et des produits du pastoralisme : ils considéraient les terres pastorales comme un ensemble homogène. Dans la plupart des colonies, les terres qui n'étaient pas continuellement occupées ou exploitées convenablement en termes agricoles (*mise en valeur*²¹) étaient déclarées sans possesseurs et classées propriété de l'Etat ou de la Couronne. Cela signifiait que les parcours ou les voies de migration pouvaient être saisies sans consulter ou informer les populations locales.

L'article « **La Tragédie des Communs** », écrit par Garret Hardin en 1968, a fourni un cadre théorique à un discours déjà connu des politiques, des académiciens et des acteurs du développement. Cette théorie souligne d'une manière Malthusienne, l'irrationalité économique du pastoralisme. Celui-ci ne serait qu'une lutte pour les ressources et un pillage de l'environnement. L'argument est qu'il n'y a pas d'intérêt pour un éleveur de limiter la croissance de son cheptel sur des parcours communs où d'autres éleveurs pourraient le faire à sa place. Cette théorie est une étape importante dans la création d'une vision déformée du pastoralisme, car elle néglige les institutions coutumières régulant l'accès aux terres communes et l'utilisation des ressources naturelles. De plus les systèmes de tenure des terres pastorales sont ainsi considérés, de manière erronée, comme libre d'accès. En construisant ainsi un mythe négatif de surchargement, de désertification et d'insécurité, la voie était toute tracée pour considérer le pastoralisme comme inefficace économiquement, dégradant l'environnement et générateur de conflits sociaux²². Les importantes sécheresses qui survinrent dans le Sahel et la corne de l'Afrique dans les années 70-80 ainsi que l'augmentation des tensions et conflits dans les régions pastorales ont soutenu cette vision.

Ce discours repose sur deux lignes directrices relatives aux moyens de production et d'existence du pastoralisme :

- les systèmes de productions pastoraux ne sont pas efficaces économiquement
- les parcours se dégradent à cause de la non régulation de l'accès aux terres et de leur utilisation.

Dans ce schéma, les moyens mobiles de production et d'existence ainsi que les modes communautaires de tenure mis en place par les éleveurs pastoraux furent identifier

²⁰ Lane, 1998

²¹ En français dans le texte

²² Swift, 1996; 2004

comme le principal obstacle à leur développement socio-économique. En effet ils ne permettraient pas, dans cette logique, l'investissement privé et la gestion durable des ressources²³. A travers un mode occidental de gestion des terres (comme l'élevage en ranch) le schéma de développement des régions pastorales s'articulerait autour de deux aspects principaux:

- la sédentarisation des communautés pastorales dans des zones délimitées et des villages
- la redistribution des droits de tenure des terres à travers une nationalisation ou une privatisation.

Ainsi, les changements dans les modes de tenure des terres ont conduit à des formes de dépossession et à augmenter la vulnérabilité et l'insécurité des zones pastorales.

Les systèmes coloniaux de gouvernance et de gestion des ressources naturelles ont profondément affaibli les moyens pastoraux d'existence et ont conduit à de profonds changements dans les structures de contrôle et de pouvoir. Les différences et les contrastes entre les groupes pastoraux ont été exploitées par l'administration coloniale (diviser pour mieux régner) dans le but de mieux contrôler les populations et les ressources. Les fondements matériels de l'économie pastorale se sont écroulés et les dommages causés au tissu social furent considérables. Face à l'augmentation des interférences externes et à la pression croissante sur un milieu riche mais fragile, les institutions et organisations pastorales ont perdu peu à peu leur contrôle sur les ressources naturelles²⁴. Alors que la gouvernance coloniale a tracé la voie de ce schéma, les expériences de développement post-coloniales, inspirées de multiples idéologies, n'ont fait que reproduire les mêmes erreurs. Elles tentèrent de maintenir les ressources des pasteurs tout en ignorant leurs droits fondamentaux et leur fonctionnement social. *'Si les colons furent coupables de généralement ignorer les droits coutumiers, l'administration Africaine est elle aussi coupable d'ignorer les modes pastoraux de tenure avec les mêmes préjugés, la même indifférence, le même chauvinisme ethnique et les mêmes discriminations'*²⁵.

L'Etat a joué un rôle primordial dans ce processus. Il a nationalisé les terres pastorales et/ou favorisé l'implantations d'acteurs ou de groupes non pastoraux sur des territoires pastoraux. Cela grâce à des politiques agraires ou alimentaires qui visèrent à implanter des agriculteurs, des entrepreneurs ou des urbains sur les terres pastorales au détriment des populations éleveuses présentes. Dans de nombreux pays, le pastoralisme fut marginalisé au sein des politiques nationales. Les systèmes de gestion des parcours visèrent alors à accroître la productivité du bétail pour les marchés domestiques et l'exportation, en ignorant totalement les besoins des éleveurs. Des pays comme le Kenya ou le Mali ont récemment établi, de manière exemplaire, un Ministère de l'Elevage ayant un mandat spécial pour les zones d'élevage extensif alors qu'auparavant elles dépendaient du Ministère de l'Agriculture qui centrait ses activités sur les productions végétales. Les expériences chinoises et soviétiques n'échappent pas à ce sort car leurs politiques (de l'agriculture intensive aux développements industriels) étaient profondément ancrées dans des paradigmes occidentaux. Les soviétiques ont cherché à avoir le monopole du contrôle des droits

²³ Rwabahungu, 2001

²⁴ Swift, 1994; Lane & Moorehead, 1994; Lane, 1998

²⁵ Tenga, 2004

sur les parcours dans les steppes d'Asie Centrale. Avec la chute de l'Union Soviétique, le système a rapidement été libéralisé. Les tenures sont devenues individuelles et gérées selon les principes de l'économie de marché. Un destin semblable est advenu aux territoires pastoraux sous contrôle chinois.

Encadré 3 – Des réformes agitées sur le plateau Tibétain (dans ASIA, 2003)

L'environnement institutionnel des éleveurs tibétains est un exemple éloquent des conséquences que peuvent avoir les événements politiques sur les sociétés pastorales. Les modes de tenure et les systèmes de gestion pastoraux traditionnels tibétains furent mis sous contrôle dans les années 50 par l'armée de Mao Zédong. Le Tibet entier fut soumis aux règles chinoises. La période collectiviste (*Gonshe*) qui a suivi a profondément bouleversé les sociétés d'éleveurs Tibétains. En effet, même si la gestion des terres se faisait traditionnellement de manière communautaire, les troupeaux, eux, étaient la propriété des exploitations familiales. Au début des années 80, avec l'affaiblissement de l'économie communiste, les troupeaux furent décollectivisés au travers d'un Système de Responsabilité des Exploitations. Ils sont donc redevenus une propriété privée. Dix ans plus tard, ce sont les parcours saisonniers qui furent redistribués sur des bases individuelles, semant une fois de plus le trouble au sein des systèmes pastoraux.

Bien que reposant sur des fondements peu pertinents et souvent non prouvés, l'approche de Hardin a réformé durablement le discours sur le pastoralisme (dans le sens de Foucault, à la fois en incarnant et en dissimulant les relations de pouvoir). Dans un document de USAID traitant de projets de développement pastoraux au Sahel, Horowitz a écrit : « *Tant de documents officiels et même scientifiques ont répété que le pastoralisme était responsable de la dégradation de l'environnement que cette accusation prend aujourd'hui la forme d'une vérité absolue. Cela devient si évident en soi qu'il serait superflu même absurde de rassembler des preuves en son nom, comme si on tentait de convaincre un sceptique que la terre est ronde et que le soleil se lève à l'Est* »²⁶. Les ressources pastorales étaient en jeu. De plus, l'argument sur lequel ils insistent, qui veut que le pastoralisme est inefficace et incapable de gérer convenablement les écosystèmes, a été instrumentalisé pour légitimer l'accaparement des terres par des agents externes qui pourraient en faire un meilleur usage²⁷. Supportant sûrement un grand nombre d'intérêts économiques et politiques, ce paradigme culturel a justifié la 'modernisation' des pratiques politiques liées à l'environnement. Venues des sociétés coloniales occidentales, celles-ci se sont donc rapidement propagées aux sociétés des pays du sud et aux agences internationales de développement.

Encadré 4 – L'approche des territoires pastoraux de l'ONU

La Communauté Internationale aura mis plusieurs décennies pour changer son discours sur les problèmes des zones pastorales. Elle reconnaît aujourd'hui les compétences des communautés locales à gérer efficacement les terres en marge. La vision de l'ONU sur les communautés pastorales et leurs territoires est claire. Au

²⁶ Horowitz 1979: 27 – quoted in Ellis, 1994

²⁷ Leach and Mearns, 1996

cours de la première convention sur la désertification (UN COD, Nairobi 1977), l'utilisation pastorale des ressources fut identifiée comme la principale cause de dégradation de l'environnement des terres en marges. Cette position fut confirmée au Conseil de Gestion de l'UNEP en 1984. Ce n'est que dans les années 90 que la Conférence de l'ONU sur l'Environnement et le Développement (UN CED) a admis la pertinence des connaissances, des droits et des compétences des communautés locales pour assurer ce qui a été nommé 'le développement durable'. L'Agenda 21 défend fortement une combinaison entre la participation des communautés et une décentralisation gouvernementale qui délègue la responsabilité de gestion des ressources naturelles communes aux communautés locales. En 1994, la Convention de l'ONU pour Combattre la Désertification (UN CCD) a permis une grande avancée en considérant que l'amélioration des moyens d'existences des habitants des zones sèches était le meilleur moyen d'atteindre ce but²⁸.

De manière générale, la 'modernisation' des modes de gestion pastorale et de tenure des terres n'ont pas réellement résolu les problèmes de développement de ces communautés. Leur vulnérabilité s'est accrue tandis que leur tissu social et écologique a été dégradé. D'une part, le processus de *nationalisation* a séparé le possesseur des terres de ses usagers. Elle a donc créé *de facto* un statut d'accès libre aux terres car leur contrôle dépend d'autres personnes, ou d'autres organismes liés ou non au monde pastoral²⁹. D'autre part, les actions qui visèrent à *privatiser les terres* ont causé de plus gros problèmes qu'elles n'en ont résolus. Les erreurs faites en individualisant et en divisant les parcours communs ont généré de graves problèmes d'inégalité sociale, d'exploitation et d'exclusion (cf. l'expérience des Massai au Kenya).

La 'tragédie' ainsi mal diagnostiquée a engendré une réelle tragédie des communs qui contribue à accroître la vulnérabilité écologique et économique du pastoralisme en inspirant des politiques inappropriées et des décisions mal orientées. La dégradation des terres est plus souvent le fait de la 'modernisation' des politiques et des interventions – qui négligent les fondements pastoraux d'utilisation des terres et de leur accès – que le résultat d'un développement pastoral endogène. La dégradation des terres et la désertification sont évidentes près de certains équipements fixes ou de points d'eau, là où la mobilité du cheptel est réduite, mais elles sont bien moins marquées dans les zones de production très extensives³⁰.

Le fait d'évaluer la productivité économique et biologique des systèmes pastoraux avec une vision Européenne, où l'on ne connaît qu'un milieu humide et tempéré, a conduit à une sous-estimation de la valeur économique des systèmes pastoraux et à une grande volonté de changer leur mode de vie³¹. Les divers échecs et impacts négatifs issus d'une telle analyse nécessitent une redéfinition de la gestion des ressources. Des approches plus intégrées ont été mises sur pied, avec toujours le souci de ne plus se focaliser uniquement sur les productions mais de traiter en profondeur de la gestion des ressources pastorales et des moyens locaux d'existence.

Encadré 5 – Pas de tragédie des communs dans les hautes terres de Bolivie (tiré de Swift 2004)

²⁸ Swift 1996; Leach et al., 1996a

²⁹ Leach and Mearns, 1996a; Lane, 1998; Niamir-Fuller, 1999

³⁰ Bromley and Cernea, 1989; Swift, 1996; 2004

³¹ Niamir-Fuller, 1999: 25; Swift, 1991

Jusque dans les années 70, les droits de pâtures dans les hautes terres de Bolivie étaient tenus de manière corporative par des ensembles de communautés traditionnelles nommées *ayllus*. Celles-ci avaient leur propre système de gestion des parcours. La réforme agraire bolivienne qui a suivi la révolution nationaliste des années 50 fut le dernier bouleversement d'une série d'évènements qui mit à mal la structure des communautés pastorales des hautes terres. Un des principaux objectifs de la réforme était de fournir des titres d'exploitation aux paysans. Or les éleveurs des hautes terres se sont opposés à de telles politiques depuis des décennies. Leur plaidoyer pour maintenir des modes de tenure corporatistes sur les parcours était perçu par le gouvernement comme une résistance irrationnelle à la modernisation et un attachement obstiné à des modes de vies primitifs. Finalement dans les années 70, le gouvernement et les éleveurs trouvèrent un compromis en subdivisant les *ayllus* en de plus petites unités (hameaux comprenant un groupe de familles), chacune d'entre elles recevant un titre d'exploitation des terres. Au sein de cette structure, les lois fondamentales du pastoralisme traditionnel sont restées ce qu'elles ont toujours été. Les modes de tenure des terres, les règles d'entrée dans les groupes sociaux, les pratiques de collaboration, les lois coutumières, les modes de résidences sont tous régulés pour garantir l'équilibre entre la démographie et les distributions des rares ressources. La culture en tant que telle n'est pas en jeu dans la volonté des éleveurs de Aymara de préserver la tenure corporatiste des terres. Celle s'avère être le principal instrument qui a fait du pastoralisme le meilleur investissement pour mettre en valeur ce rude milieu montagnard.

5- Les approches de développement

L'approche des **Droits de Propriété** (DP) est une critique économique du raisonnement de Harding basée sur les théories du sociologue suédois E. Boserup. Celle-ci soutient que les modes de gestion des ressources naturelles se développent en accord avec les pressions de la population et en lien avec la faible disponibilité des ressources. Ainsi la valeur des terres détermine la nature des droits qui concernent ces ressources³². L'augmentation de la population et la plus faible disponibilité des ressources induisent des innovations socio-politiques débouchant sur des formes plus exclusives d'accès aux ressources. La valeur croissante justifie alors le 'coût de transaction' lié à l'administration et au contrôle de l'utilisation des ressources. Ce que Demsetz (1967) définit comme le coût de 'l'application politique'. Cette approche cherche à accroître la sécurité des tenures pour garantir une utilisation plus efficace des ressources. Les efforts fournis dans cette voie ont permis d'expérimenter des campagnes d'allocation de terre, de planification de l'usage des ressources en Afrique du Sud et de l'Est et des essais de *gestion de terroirs villageois*³³ en Afrique de l'Ouest.

Encadré 6 – Le coût de l'administration pastorale

Les coûts impliqués dans l'administration des terres dans les zones pastorales sont fortement débattus. Comme la productivité nette des parcours est faible, de tels coûts devraient aussi l'être. Il a souvent été difficile d'imposer un système de contrôle

³² Demsetz, 1967; Lane & Moorehead, 1994

³³ En français dans le texte

centralisé et uniforme. En effet de tels systèmes sont souvent entrés en conflits avec leurs propres sources de financement. Par exemple, les autorités coloniales ainsi que les Etats post-coloniaux sont souvent entrés en conflit avec les communautés pastorales car ces dernières devaient payer une taxe pour un service qui travaillait contre leurs intérêts. Certains Etats où vivent des populations pastorales (avec souvent de faibles revenus) se sont effondrés à cause du système de contrôle centralisé inapproprié et de son coût trop important (de l'Afghanistan à la Somalie par exemple). Les pays pétroliers sont cependant une exception. Les revenus issus du pétrole permettent à l'Etat d'avoir les fonds et la trésorerie nécessaire pour payer les services institutionnels et les infrastructures de contrôle des territoires pastoraux. C'est ainsi le cas dans des pays du Moyen Orient ou d'Afrique du Nord. Dans d'autres régions, les disputes sur l'utilisation du pétrole ne font qu'aggraver les conflits préexistants (au Sud Soudan ou dans certaines zones d'Asie Centrale par exemple).

Malgré le succès partiel qu'a eu cette approche depuis deux décennies dans la construction d'institutions locales de gestion des ressources, elle a permis une transformation fondamentale des relations entre les usagers et l'Etat. Cela fut permis en redéfinissant les droits et devoirs des communautés locales pour l'usage des terres³⁴. La principale critique faite à cette approche est sa trop grande simplicité et sa vision statique. Ces résultats semblent prendre part à un processus linéaire conduisant lentement mais sûrement à une privatisation des parcours. Celle-ci serait alors l'unique solution pour pérenniser ce schéma.

Deux grands aspects peuvent en être retirés :

- En se concentrant plus sur la structure que sur la fonction des régimes de gestion, cette approche n'est pas capable de traiter l'hétérogénéité spatiale et la variabilité temporelle de la distribution des ressources pastorales (des ressources de valeurs différentes coexistent dans des milieux continus et leur valeur peut changer saisonnièrement. La mobilité des éleveurs est donc nécessaire pour exploiter de tels milieux).
- Cette approche ne peut pas non plus assurer les différents degrés de flexibilité qui sont vitaux pour garantir les moyens pastoraux de production et d'existence. En effet elle accorde une trop grande importance à la mise en place de groupes définis et de territoires délimités pour assurer le succès d'une gestion collective des ressources³⁵. L'inclusivité (ou la porosité) de ressources délimités ou de groupes d'usagers plus que leur exclusivité constitue un aspect majeur des arrangements dans les modes de tenure locaux. Or il s'agit de la principale articulation de moyens durables d'existence dans un tel environnement.

En outre, les tendances à long terme sont trop peu étudiées (comme le changement climatique ou la mondialisation) ainsi que les processus politiques (urbanisation, développement des transports et des communications) qui remodelent continuellement les sociétés et les environnements pastoraux.

³⁴ Lane, 1998; Niamir-Fuller, 1999

³⁵ refer to Ostrom, 1990; Feder and Feeny, 1993; Niamir-Fuller, 1999

Dans cette même voie de pensée, des développements plus poussés ont donné naissance au **système de co-gestion**. Celui-ci soutient que les systèmes de propriété commune sont les plus efficaces dans les zones où les ressources sont faibles et les sources de revenus incertaines. En effet, les faibles retours financiers issus des milieux arides ne justifient pas que l'on applique des coûts importants pour le contrôle de la gestion ou que l'on impose un mode de tenure plus exclusif. Cette approche voit dans les coutumes, les règles et les conventions locales un outil fort pour articuler les intérêts communs car ils permettent de susciter une volonté de coopération garantissant les moyens d'existence à long terme. Les pasteurs évoluant dans une même région et appartenant à une même communauté partagent les mêmes ressources, les mêmes besoins, les mêmes intérêts et sont tous concernés par ce qui est défini comme le 'problème de l'assurance'. Une distribution appropriée des responsabilités entre les gouvernements nationaux et locaux, les organisations civiles et les communautés locales est indispensable pour assurer une utilisation durable des ressources³⁶. A travers ce cadre, les associations d'éleveurs pourraient régénérer et réutiliser les règles de gestion des ressources qui furent les leurs mais qui ont pu être mises à mal par des processus sociaux, économiques et politiques englobant³⁷.

La **nouvelle écologie des pâtures** constitue une critique plus écologique de l'approche d'Hardin. Elle s'appuie sur le fonctionnement des écosystèmes arides et semi-arides pour fournir une meilleure compréhension des structures socio-politiques et des procédés de gouvernance des systèmes pastoraux. Les écologistes des parcours ont montré que les milieux arides et semi-arides sont, de manière inhérente, imprévisibles et ne tendent pas forcément vers un équilibre écologique.

L'importance des variations climatiques déterminent fortement les dynamiques des écosystèmes. Le nombre de têtes de bétail et l'état de la végétation sont plus le fait des chocs climatiques (par exemple les sécheresses) que de facteurs propres au bétail (comme par exemple de faibles taux de vêlage dus à de la malnutrition)³⁸. Dans des conditions de non équilibre écologique ou d'équilibres dynamiques, la végétation ne suit pas une succession de modèles et ne présente pas des mécanismes classiques de régulation. Ainsi le concept de capacité de charge ne permet pas de comprendre la variabilité et le caractère fragmentaire des terres arides³⁹.

Behnke a suggéré de nouvelles directions à prendre dans les politiques de gestion des parcours en Afrique :

- la délégation de la gestion de l'exploitation des ressources aux éleveurs locaux. Ces derniers sont plus à même que les systèmes centralisés de trouver un équilibre entre les besoins de la communauté et les ressources disponibles.
- des systèmes de tenure qui assurent un accès à une diversité de zones écologiques et qui garantissent des mécanismes de décision et de négociation rapide. Ces derniers sont indispensables à l'utilisation optimale des terres dans ces régions au climat variable et imprévisible.

Les développements plus récents de cette approche prennent de plus en plus en compte les dynamiques sociales et l'environnement humain qui régulent la gestion des

³⁶ Leach et al., 1996a; 1996b

³⁷ Runge, 1986; Bromley & Cernea, 1989

³⁸ Scoones, 1994; Ellis, 1994; Sandford, 1994

³⁹ Behnke 1994, Behnke & Scoones 1992, Behnke et al. 1993, Coughenour et al. 1985, Ellis & Swift 1988, Homewood & Rodgers 1991

ressources. La gestion d'un bétail mobile nécessite la revendication continuelle de droits d'accès sur des ressources qui peuvent être contestés entre plusieurs groupes. Elle requiert donc l'existence de multiples institutions aux fonctions différentes qui travaillent à diverses échelles spatiales. Sur ces faibles ressources prennent place une grande diversité de groupes et non une simple population agrégée. Une approche moins 'agrégante' accorde ainsi une grande importance aux diverses institutions⁴⁰ pour la médiation entre les différents acteurs sociaux en lien avec les composantes de l'écologie locale⁴¹.

6- Faire avancer les éleveurs

Considérant que la mobilité des troupeaux est l'aspect déterminant des moyens pastoraux de production et d'existence, les principales composantes de cette approche sont (et ils ont aussi été définis de la sorte dans le cadre opérationnel de l'UN CCD) :

1. le droit des pasteurs d'accéder aux terres doit être sécurisé pour diminuer leur vulnérabilité ;
2. les autorités administrant les ressources naturelles doivent être décentralisées ;
3. des investissements doivent être apportés pour (re)construire les capitaux socio-politiques locaux.

Même s'il cède peu à peu ces compétences dans la gestion des ressources pastorales, l'Etat doit toujours jouer un grand rôle dans la définition de politiques, de mécanismes légaux et de systèmes de soutien au développement autonome du pastoralisme. Ainsi, au sein du **paradigme de la mobilité**, les moyens d'existence pourront devenir économiquement, socialement et écologiquement durables⁴². Cet environnement favorable pourrait fournir un cadre opérationnel pour l'accès aux ressources, leur utilisation et leur gestion. Les institutions pourraient alors travailler convenablement et mener des négociations justes toujours dans le but d'éviter les conflits et la dégradation des ressources.

Le droit des pasteurs d'accéder aux terres doit être sécurisé pour diminuer leur vulnérabilité – un cadre approprié pour une *meilleure sécurité de tenure des terres* devient nécessaire pour :

- mettre un terme au processus de dépossession des communautés pastorales
- réorienter les politiques de décisions actuelles vers des mesures plus appropriées dans les régions d'élevage extensif.

A travers des lois substantielles, au niveau local et national, l'Etat doit garantir que les modes locaux de gestions, aussi fluides soient-ils, seront protégés de toutes formes de violation et d'expropriation⁴³.

Alors que des efforts sont faits pour sécuriser les droits sur les terres, rappelons que les modes pastoraux de tenure ont un niveau très élevé de complexité et de variabilité

⁴⁰ Cette approche s'écarte de la conceptualisations simpliste des organisations fondées sur une communauté. Les institutions sont ici définies comme des structures de régulation et de médiation entre les individus, les groupes d'une sociétés, mais aussi entre les hommes et leur environnement.

⁴¹ Leach et al., 1996b; Niamir-Fuller, 1999

⁴² Niamir-Fuller, 1999

⁴³ Niamir-Fuller, 1999

interne qu'il est impossible de simplifier au travers de formules ou codes légaux⁴⁴. Il est très difficile de codifier et formaliser dans des formes écrites des accords oraux par nature fluides, dynamiques et ouverts à toute négociation. L'absence de règles rigides, imposées par une autorité et les systèmes de négociation à l'échelle locale permettent un ajustement fin des stratégies aux variations de l'écosystème⁴⁵. Il y a aussi le risque, en reconnaissant formellement et en codifiant des institutions locales informelles, que ces dernières se rigidifient et deviennent statiques. Elles deviendraient alors inappropriées et contribueraient à renforcer la vulnérabilité des éleveurs.

Les autorités administrant les ressources naturelles doivent être décentralisées –

Il est maintenant de plus en plus reconnu que les lois et institutions d'Etat qui ont visé à maintenir un contrôle centralisé sur les territoires pastoraux, se sont révélées inefficaces, coûteuses et difficilement gérables. Selon le principe de subsidiarité⁴⁶, les gouvernements centraux doivent abandonner *de jure* leur **contrôle sur les ressources pastorales**, alors qu'il est toujours sous leur emprise⁴⁷. Les droits légaux de contrôle des ressources doivent revenir aux usagers locaux, car ils dépendent directement de celles-ci. Cela leur permettra d'accroître leur responsabilité et surtout la durabilité de leurs moyens d'existence. De plus, un usage approprié des capitaux humains et sociaux à un niveau local permet de réduire les coûts d'une administration⁴⁸.

De nos jours, de plus en plus de politiques participatives et de processus de décentralisations redonnent du pouvoir aux communautés locales. Pourtant il reste un problème important : les processus de transferts de compétences s'appliquent à des institutions formelles et non à des organisations coutumières, même si ces dernières sont plus adaptées aux communautés pastorales⁴⁹. Comme tendent à le montrer divers exercices PRSR, les processus de décentralisation et de délégation du pouvoir aux gouvernements locaux sont une opportunité de contrebalancer les relations entre populations pastorales et populations non pastorales. Mais la probabilité que cela advienne dépend de la manière dont les structures traditionnelles de gouvernance pour l'utilisation des ressources ont été prises en compte⁵⁰. De plus, la décentralisation est souvent synonyme d'atomisation des ressources pour les individus et les petits groupes. Elle entraîne aussi de profondes divisions entre les territoires qui seront réunis pour la création de nouvelles structures décentralisées (IIED, 2003). Au Rassemblement International des Pasteurs à Turmi (2005), des pastoralistes d'Afrique de l'Ouest firent remarquer que la mise en place de politiques de décentralisation crée de nouvelles limites administratives au sein d'un même pays. Les déplacements des éleveurs et l'accès aux ressources pastorales deviennent encore plus difficiles⁵¹.

La fonction centrale de l'Etat devient alors un rôle d'arbitrage des conflits plutôt qu'une fonction direct d'imposition. La *gestion des conflits* implique la prévention et la résolution de disputes éventuelles naissant de revendications communes pour l'accès aux ressources. De tels conflits sont courants dans des environnements

⁴⁴ Behnke, 1994; Lane, 1996

⁴⁵ Niamir-Fuller, 1999

⁴⁶ La subsidiarité signifie ici que les tâches administratives doivent être menées aussi près des usagés et des bénéficiaires qu'il est possible économiquement. (Swift, 1994)

⁴⁷ Behnke, 1994

⁴⁸ Behnke et al., 1993; Swift, 2004

⁴⁹ Swift, 1994

⁵⁰ ILO, 2005. An ethnic audit of selected PRS Papers. ILO, Geneva

⁵¹ Note de l'auteur

contraignants. Le Point de Convergence de la Gestion⁵² pourrait être de rendre opérationnelles les participations externes (nationales ou internationales) dans la gestion des ressources en concentrant les efforts (et généralement avec peu de moyens) sur une catégorie particulière de ressources déterminantes pour les moyens d'existence des familles (comme le delta du Niger ou le lac Tchad en Afrique de l'Ouest).

Des investissements doivent être apportés pour (re)construire les capitaux socio-politiques locaux – Le soutien des *compétences socio-politiques pastorales* est une importante tâche dans le processus de renforcement des prises locales de décision. Cela permettra de (re)construire et développer les compétences des acteurs locaux dans l'application d'un droit ou d'une revendication. Il est aujourd'hui clair que les récents processus sociaux, économiques et politiques ont profondément ébranlé les systèmes de gouvernance traditionnels. Dans un grand nombre de cas, dans la situation actuelle, les sociétés pastorales semblent incapables de s'organiser pour garantir l'utilisation durable de leurs terres⁵³.

Les liens formant les groupes⁵⁴ sont importants au sein des populations pastorales. Pourtant des liens forts au sein de groupes homogènes limitent leurs capacité à entrer en relation avec des communautés externes et donc avec le reste de la société (comme les autres usagers des terres ou l'Etat). Cela constitue une raison importante de leur marginalisation politique. Ainsi aujourd'hui, le renforcement et l'amélioration des capacités de création de liens et d'intégration des populations pastorales dans un réseau social⁵⁵ est devenu un thème essentiel pour un nombre croissant d'ONG et d'organisations communautaires. Dans ce contexte la société civile pourrait alors jouer un rôle crucial dans l'affirmation politique des groupes pastoraux et dans le partage des expériences entre les groupes et les régions. Au Kenya, des ONG locales, souvent soutenues par des OGN internationales⁵⁶, ont aidé à résoudre des conflits entre groupes pastoraux et entre pastoraux et agriculteurs. Les associations pastorales nationales et régionales jouent un rôle majeur dans le renforcement politique de ces communautés. L'*Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN)*, par exemple, a été créée en 1990 pour défendre les droits des communautés pastorales du Niger et les représenter dans les débats locaux et nationaux. Son objectif de départ était de résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs et d'unifier le discours des groupes pastoraux.

7- Conclusions

... la terre appartient à une vaste famille dans laquelle beaucoup de membres sont morts, très peu sont vivants et un nombre incalculable ne sont pas encore nés.

Un éleveur nigérien⁵⁷

⁵² Référence à Behnke, 1994

⁵³ Lane & Moorehead, 1994; Lane, 1998

⁵⁴ Nous nous référons ici aux différentes formes de capital social définies par Woodcock et Narayan, 2000.

⁵⁵ Ibidem

⁵⁶ Par exemple ITDG, Oxfam UK

⁵⁷ Noté à Lane, 1998

Les territoires habités par des groupes pastoraux ont toujours été traditionnellement considérés comme des **fronts pionniers** car ils représentent :

- des systèmes agro-écologiques où une mise en valeur par l'agriculture est très difficile et ne permettrait pas de faire vivre des populations nombreuses⁵⁸ ;
- des territoires inoccupés où les ressources – sur ou sous exploitées – sont à la portée de toute appropriation externe⁵⁹ ;
- des frontières géopolitiques entre différentes sociétés, civilisations et Etats (comme les montagnes ou les désert) ;
- des zones éloignées des forces, des dynamiques et des règles des marchés et des Etats.

De nos jours, les territoires pastoraux sont des zones où de nombreux acteurs et de nombreux intérêts interagissent et/ou entrent en conflit. La progression d'intérêts économiques externes sur les terres pastorales, les interventions de l'Etat et la croissance de la population humaine créent de nouveaux enjeux dans la gestion des parcours en bouleversant les droits d'accès traditionnels aux ressources. Les frontières sensibles, la baisse de la productivité et la dégradation des parcours représentent de sérieux dangers pour les moyens pastoraux d'existence qui dépendent directement de l'état, des ressources naturelles et de leur accessibilité. Il n'est pas surprenant que la définition de droits adéquats sur l'accès aux terres soit donc le principal enjeu pour les sociétés pastorales du monde entier. La gravité du problème et les options de développement changent néanmoins d'une région à l'autre. Les diverses expériences menées ont donné des résultats fort différents qui ne peuvent être généralisés. Malgré tout, quelques leçons sont à tirer.

Les mécanismes qui régulent l'accès aux ressources sont déterminants pour garantir la durabilité des moyens pastoraux d'existence. Le problème est particulièrement préoccupant en Afrique Sub-saharienne où les terres se font rares, leur tenure incertaine, les évictions courantes et les conflits violents. En Asie Centrale, les mécanismes de décollectivisation et de privatisation ont contribué à léguer les terres des coopératives aux groupes et individus les plus riches, laissant de côté les plus pauvres. Les résultats des investissements d'Etat et des mesures administratives en Afrique du Nord et au Moyen Orient sont variables et dépendent de l'importance des richesses externes (dérivées du pétrole) mises en jeu dans ces processus. A travers le monde, les populations pastorales ont maintenant conscience de leur forte capacité de résistance et de mobilisation face aux structures politiques externes qui imposent leurs lois, à la privation des droits d'accès aux ressources et aux interventions de force⁶⁰.

Les investissements et les politiques de développement dans les zones pastorales ont lentement fait évoluer leurs approches. Elles ont commencé par cibler leurs actions sur les productions issues du pastoralisme (le bétail), puis ont adopté une approche plus large intégrant la gestion des ressources pastorales (les parcours), les moyens de productions et d'existence des groupes pastoraux (les usagers) et les structures et processus sociaux (les institutions). La reconnaissance du droit d'accès des éleveurs pastoraux aux ressources pour élever leurs troupeaux est un pas fondamental vers un développement durable. Les études menées dans différentes parties du monde ont montré l'importante contribution des institutions politiques locales et des savoirs

⁵⁸ Markakis, 2004

⁵⁹ Galaty et al., 1994

⁶⁰ Nori et al., 2005

autochtones pour définir les modes de gestion durables des ressources sur les terres arides⁶¹.

Encadré 7 – L’expérience de Codes Pastoraux en Afrique de l’Ouest

Dans une démarche visant à permettre aux éleveurs pastoraux de se déplacer et d’avoir accès à diverses ressources, certains pays ont commencé à mettre en place un code pastoral qui permettra de systématiser l’utilisation des terres au sein d’un système de protection légale. Les pays Ouest africains de Mauritanie, du Niger et du Mali ont chacun établi un code pastoral qui donne le droits aux éleveurs de se déplacer avec leurs animaux entre les pays.

En formalisant les mécanismes traditionnels de négociation entre les éleveurs et les agriculteurs (sur l’accès aux ressources pastorales, aux terres humides et aux voies de migration) le code pourra permettre de réguler les formes traditionnelles d’accès libre aux parcours. Cela en prenant en compte les mesures législatives modernes qui protègent le droits individuels ou communautaires sur les terres. En Mauritanie, par exemple, le code stipule que les conventions locales d’usage des terres doivent être négociées entre tous les usagers : agriculteurs sédentaires, membres du gouvernement local et éleveurs nomades.

Des efforts futurs seront nécessaires pour traduire convenablement ces principes dans des approches opérationnelles. Celles-ci favoriseront l’intégration durable des moyens pastoraux d’existence dans le cadre social général. Les principes importants du processus visé sont donc :

- Les communautés pastorales dépendent de l’accès aux ressources naturelles et à leur conditions. Elles sont donc les premières à constater la dégradation des terres et à en souffrir ;
- un écosystème fonctionnant avec des dynamiques de non-équilibre ne requiert pas le même mode de gestion que les écosystèmes équilibrés ;
- la mobilité et les modes de négociation pour l’accès aux ressources sont déterminants pour faire face aux contraintes agro-écologiques du milieu. Elles sont de plus vitales pour minimiser les risques sur les moyens d’existence ;
- les usagers occupent une place centrale dans les modes pastoraux de tenure des terres (besoins, droits, revendications, titres d’accès) plus que la ressource en elle-même. Les droits sur les terres sont caractérisés par un principe d’inclusivité plus que d’exclusivité ;
- ce qui est essentiel ce n’est pas le mode de tenure des terres en lui-même, mais les possibilités qu’il donne aux éleveurs d’utiliser les terres de manière extensive ;
- une place doit être fournie pour les mécanismes de prise de décision à l’échelle locale.
- des approches régionales et transfrontalières des mécanismes de gestion des parcours deviennent nécessaires.

D’importants traits communs existent entre les diverses sociétés pastorales de la planète. Ces similarités sont d’ailleurs utilisées pour définir les droits des éleveurs pastoraux sur les terres (mobilité, insécurité, marginalisation). Par contre, pour les mesures opérationnelles, il est important de considérer l’extrême diversité des droits

⁶¹ Evers, 1995

d'accès aux terres et de leurs gestions dans les multiples sociétés pastorales de la planète. Cette hétérogénéité n'est pas uniquement liée à l'environnement dans lequel évoluent ces sociétés, ni à la diversité ethnique. Elle est aussi due aux dynamiques qui existent au sein d'un même groupe à différents niveaux (sociaux, entre genres, entre générations) et pouvant se manifester à différentes échelles de temps. Ainsi déplacer notre attention des organisation communautaires vers les dynamiques socio-politiques qui régulent leurs droits et revendications (leurs institutions) implique une considération sérieuse des relations de pouvoir entre les différents acteurs gérant l'utilisation des ressources et leur accès.

Le processus de mondialisation, incluant les procédures d'ajustements structurels, les politiques de modernisation et la libéralisation économique fournit à la fois des espoirs et des menaces aux droits pastoraux sur les terres et aux systèmes de gouvernance. Dans ce cadre, le problème des population les plus pauvres, des générations les plus jeunes et plus spécifiquement des **femmes** se pose de plus en plus pour l'utilisation des ressources. Bien que les rôles des hommes et des femmes soient distincts et complémentaires dans les sociétés pastorales, les contrôles sur les ressources sont faits par les hommes, les femmes n'en ayant traditionnellement que l'usufruit.

Encadré 8 – Le défi des femmes dans les sociétés pastorales

Les récentes évolutions économiques et socio-politiques affectant les populations nomades ont contribué à la dégradation des droits des femmes. L'intensification de la compétition pour les ressources a conduit à les exclure progressivement de l'accès aux biens productifs alors que leurs responsabilités sociales et économiques prennent de l'importance⁶². Les processus qui affectent l'accès et l'état des ressources pastorales touchent aussi les femmes car elles jouent sur la productivité du bétail et sur l'accès au bois de chauffe, aux plantes médicinales ou aux fruits sauvages. La dégradation des terres due aux pénuries, aux expropriations pour l'agriculture, aux sécheresses, aux réglementations... a augmenté la charge de travail des femmes pour l'eau, la collecte de bois, le fauchage... Les femmes pauvres ont été particulièrement touchées car elles dépendent pratiquement uniquement des terres communes⁶³. Bien qu'il soit reconnu qu'il y ait peu d'informations sur les relations entre les femmes et la terre dans les sociétés pastorales⁶⁴, les politiques visant à protéger les droits des communautés pastorales devraient reconnaître la dépendance et la souffrance des femmes quand les terres se dégradent et se font rares.

Assez ironiquement, au moment où les capacités et les droits des éleveurs à administrer les parcours sont reconnus, les investissements dans les zones pastorales diminuent continuellement. La faible densité de population de ces zones, leur éloignement et leur marginalité politique en font des terres de plus en plus abandonnées par les Etats sous Plan d'Ajustement Structurel. La réduction des dépenses publiques force de tels gouvernements à démanteler le service public. La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International font pression sur les gouvernements pour qu'ils privatisent les terres de manière à créer un 'environnement

⁶² Pointing, 1995; Nori, 2003

⁶³ Niamir-Fuller, 1994

⁶⁴ Gritli, 1997

propice' aux investissements dans une logique purement libérale. Il va sans dire que ces mesures visent à la 'Réduction de la Pauvreté' à une grande échelle.

Encadré 9 – Les réformes agraires inspirées des banque dans la corne de l'Afrique (source : Markakis, 2004)

Contraint par une économie faible et par les conditionnalités des bailleurs internationaux, dans les années 90, les Etats d'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique se sont lancés dans la libéralisation et toutes les prescriptions qui l'accompagnent. Mais l'Ethiopie, la Tanzanie et l'Ouganda ont résisté aux pression pour la libéralisation de la tenure des terres (en accord avec le paradigme de 'sécurité de la propriété' de la Banque Mondiale). Finalement, ces trois pays ont jugé nécessaire de prendre cette direction pour favoriser un 'environnement propice'. La Tanzanie et l'Ouganda ont établi de nouvelles bis sur les terres tandis que l'Ethiopie a modifié les siennes. La Somalie n'a pas de gouvernement pour mettre en place de telles mesures.

D'autre part, avec la réduction d'échelle de l'assistance nationale et internationale, les efforts d'intervention dans les zones pastorales sont devenus moins préventifs et plus curatifs, émergeant uniquement quand l'importance de la sécheresse, de la famine ou de l'insécurité est devenue trop importante pour être ignorée⁶⁵. L'action se déroule alors à grand coup d'interventions de l'armée, de mise en place de camps de réfugiés et d'aide alimentaire. Le discours urgentiste à remplacer celui de la 'modernisation à travers la sédentarisation' et il semble être la principale approche actuelle d'intervention dans les zones pastorales. Or traiter le problème de cette manière nécessite plus de fonds que d'intervenir à sa source.

⁶⁵ Helland, 2000

Références

Un grand nombre d'initiatives internationales sont remarquables car elles ont contribué à faire connaître ces problématiques liées aux droits sur les terres :

UNDP Dryland Centre - <http://www.undp.org/drylands/>
IIED Dryland Programme - <http://www.iied.org/drylands/index.html>
World Initiative for Sustainable Pastoralism -
IISD Pastoralism and Conflict Initiative -
<http://www.iisd.org/natres/security/pastoralism.asp>
IFPRI Collective Action and Property Rights – www.capri.cgiar.org

Bibliographie

- Carney D., Sustainable Rural Livelihoods: What difference can we make? DFID, Londres, 1999.
- Chambers R., 1993. Challenging the Professions: Frontiers for Rural Development. Intermediate Technology Publications Ltd., Londres
- Coughenour MB, Ellis JE, Swift DM, Coppock DL, Galvin K, et al. 1985. Energy extraction and use in a nomadic pastoral ecosystem. Science 230
- Behnke R.H., 1992. New Directions In African Range Management Policy. Pastoral development Network paper 32c. Overseas Development Institute, Londres
- Behnke R.H, Scoones I., 1993; Rethinking range ecology: implications for rangeland management in Africa. ODI/IIED, Londres
- Behnke R. 1994; Natural resource management in pastoral Africa – Development Policy Review, 12
- Behnke R., Scoones I. and Kerven C. Eds., 1993. Range Ecology at Disequilibrium: new models of natural variability and pastoral adaptation in African savannas. Overseas Development Institute. Londres
- Behnke R.H. and Scoones I., 1993. Rethinking range ecology: implications for rangeland management in Africa. International Institute for Environment and Development & Overseas Development Institute. Londres
- Boserup E. 1981. Population and technological change. University of Chicago Press, Chicago, Illinois, USA.
- Boserup E., 1965. The conditions of Agricultural Growth. EarthScan, Londres
- Bourbouze A., 1999. Gestion de la mobilité et résistance des organisations pastorales des éleveurs du Haut Atlas marocain face aux transformations du contexte pastoral maghrébin. In: Niamir Fuller, 1999. ITP
- Bradbury M., 1996. `Hostility and Hospitality` : the pastoral dimensions of the Somali civil conflict. Unpublished paper
- Bromley DW., Cernea MM., 1989. The Management of Common Property Natural Resources: Some Conceptual and Operational Fallacies. Washington, DC: World Bank

Dahl G, Hjort A. 1976. Having Herds: Pastoral Herd Growth and Household Economy. Stockholm Studies in Social Anthropology, No. 2. Stockholm: University of Stockholm.

Dana Declaration on Mobile Peoples, 2002. <http://www.iucn.org/themes/ceesp/dana.htm>

De Koning R., 2003. People In Motion 'An Entitlements Approach To Karimajong Agro-Pastoralism'. Occasional Paper 113, Centre For International Development Issues Nijmegen, University Of Nijmegen (NL)

Demsetz H., 1967. Toward a Theory of Property Rights. *American Economic Review*, 57(2)

Denéve R., 1995; Sahel-Sahel: A Controversial Vision. IUCN Sahel Studies, Gland (Ch)

Dobie P., 2001. Poverty and the Drylands. Challenge Paper Series, UNDP Drylands Centre, Nairobi

Dyson-Hudson, 1966. Karimajong Politics. Clarendon Press, Oxford

Evers Y.D., 1995. Supporting local natural resource management institutions: experience gained and guiding principles. In: Stiles D. eds., 1995. Social Aspects of sustainable Drylands management. John Wiley & Sons, UNEP, Nairobi

Ellis J, Swift DM. 1988. Stability of African pastoral ecosystems. *Journal of Range Management*, 41:450

Ellis J., 1994. Climate variability and complex ecosystem dynamics: implications for pastoral development. In: Scoones I. Ed., 1994. Intermediate Technology Publications Ltd., Londres

Feder G. and Feeny, D., 1993. The theory of Land Tenure and Property Rights. In: Hoff K., Braverman A. and Stiglitz J.E., 1993. The Economics of Rural Organizations. World Bank

FAO, 2001. Pastoralism in the New Millennium. Animal Production and Health Paper No. 150, UN Food and Agriculture Organization, Rome

Fratkin E., 1997. Pastoralism: governance and development issues. *Annual Review of Anthropology*, 26: 235-61

FSAU – FAO food Security Assessment Unit. Monthly Reports. UN Food and Agriculture Organization, Nairobi Office

Galaty J. et al. (eds), 1994. The future of pastoral peoples. International Development Research Centre. Ottawa, Ontario

Gritli R., 1997. Literature Review on Nomadic Women and the Use of Rangelands. UN Food and Agriculture Organization, Rome

Helland J., 2000. Pastoralists in the marginal areas of the Horn of Africa, some development issues. Paper prepared for the Inter-Agency Task for Long-Term Food Security, Agricultural Development and Related Aspects in the Horn of Africa. FAO, Rome.

Homewood KM, Rodgers WA. 1991. Maasailand Ecology: Pastoralist Development and Wildlife Conservation. Cambridge: Cambridge Univ. Press

- Horowitz M., 1979. The sociology of pastoralism and African livestock projects. AID Program Evaluation Discussion Paper 6. USAID, Washington DC
- Krishna B., Ghimire and Moore B., 2001. Whose Land ? Civil Society Perspectives on Land Reform and Rural Poverty Reduction. International Land Coalition, IFAD & UNRISD, Rome
- IFAD, 2005. Investing in Livestock and Rangeland Development for Reducing Rural Poverty. IFAD draft Policy Paper, Rome
- ILO, 2005. An ethnic audit of selected PRS Papers. ILO, Geneva
- Lane C. and Swift J.J., 1989. East African pastoralism: common land, common problems. IIED Drylands Issues Paper 8, International Institute for Environment and Development, Londres
- Lane, C. and Moorehead, R. 1994. New Directions in Rangeland and Resource Tenure and Policy, in Scoones, I. (ed.) Living with Uncertainty: New Directions in Pastoral Development in Africa, Intermediate Technology Publications Ltd., Londres
- Lane C. R. Ed., 1998. Custodians of the Commons. Pastoral land tenure in East and West Africa. UNRISD-IIED, Earthscan Pubbl., Londres
- Leach M. and Mearns R. Eds., 1996a. The Lie of the Land. Challenging received Wisdom on the African Continent. James Currey Pubbl., Oxford
- Leach M., Mearns R. and Scoones I., 1996b. Environmental entitlements: a framework for understanding the institutional dynamics of environmental change. IDS discussion paper 359, Institute of Development Studies, Brighton, UK
- Markakis J., 2004. Pastoralism on the Margin. Minority Rights Group International, Nairobi
- Niamir Fuller M., 1994. Women in Livestock Production. IFAD, Rome
- Niamir-Fuller, Maryam, 1999. Managing Mobility in African Rangelands: The Legitimization of Transhumance. Intermediate Technology Publications, Cambridge.
- Niamir-Fuller, 1999c. Conflict management and mobility among pastoralists in Karamoja, Uganda. In: Niamir-Fuller M., 1999a.
- Nori M., 2003 – Insecure Livelihoods: Karamoja communities facing harsh integration – Acacia Consultants for Oxfam GB, Nairobi (Kn)
- Nori M., 2004 - Hoofs on the roof: pastoral livelihoods on the Xinghai-Tibetan Plateau – ASIA, Yushu (PRC)
http://www.cwru.edu/affil/tibet/booksAndPapers/Hoofs_on_the_Roof.pdf
- Nori M., Switzer J. and Crawford A., 2005 - Herding on the Brink: Towards a Global Survey of Pastoral Communities and Conflict - An Occasional Paper from the IUCN Commission on Environmental, Economic and Social Policy; Gland (Ch)
<http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?id=705>
- Novelli B., 1988. Aspects of Karimajong Ethnosociology. Museum Combonianum n. 44, Comboni Missionaries, Kampala

- Ostrom E., 1990. *Governing the Commons: the Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press
- PCI, 2005. *Rain, Prosperity and Peace*. Reporting for the Global Pastoralists Gathering. Pastoralist Communication Initiative, Turmi, Ethiopie
- Pointing Judy, 1995 *The Impact of Social and Economic Change on Pastoral Women in East and West Africa*. Edited by Daniel Stiles, UNEP, Nairobi.
- Pratt, D. J. and Le Gall, F. and De Haan, C., 1997. *Investing in Pastoralism: Sustainable natural resource use in arid Africa and the Middle East*. World Bank Technical Paper 365. Washington DC
- Rihan M. & Nasr M., 2001. *Prospects For Land Reform And Civil Society Movements In The Near East and North Africa*. In: Krishna B. Ghimire and Moore B., 2001
- Rwabahingu M., 2001. *Tenurial reforms in West and Central Africa: legislation, conflicts and social movements*. In: Krishna B. Ghimire and Moore B., 2001
- Runge C.F., 1986. *Common property and collective action in economic development*. In: *Proceedings of the Conference on Common Property Resource Management*. National Academy Press and the National Resource Council. Washington, DC
- Salzman P.C., 1994. *Afterword: reflections on the pastoral land crisis*. *Nomadic Peoples*,
- Sandford S., 1983. *Management of pastoral development in the third world*. Wiley, Chichester and Overseas Development Institute, Londres
- Sandford S., Habtu Y., 2000. *On Emergency Response Interventions In Pastoral Areas Of Ethiopia: Report Of The Pastoral Appraisal Team*. DfID Ethiopia, Addis Abeba
- Scoones I. Ed., 1994. *Living with Uncertainty: new directions in pastoral development in Africa*. Intermediate Technology Publications Ltd., Londres
- Scoones I., 1999; *New ecology and the social sciences: what prospects for a fruitful engagement ? Annual Review of Anthropology*, 28
- Swift J.J., 1994. *Dynamic ecological systems and the administration of pastoral development*. In: Scoones I. Ed., 1994. *Intermediate Technology Publications Ltd., Londres*
- Swift J.J., 1996. *Desertification: narratives, winners and losers*. In: Leach M. and Mearns R. Eds., 1996a. James Currey publ., Oxford
- Swift J.J., 2004. *The Global Drylands Imperative: Pastoralism and Mobility in the Drylands*. UNDP Drylands Development Centre, Nairobi
- Tenga, R., 2004. *Legislating for pastoral land tenure in Tanzania: The draft Land Bill*. www.whoseland.com/paper8.html
- Thébaud B., 1988. *Elevage et Développement au Niger*. International Labour Office, Geneva
- Thebaud B, Battebury S., 2001; *Sahel pastoralists: opportunism, struggle, conflict and negotiation*. *A case study from eastern Niger – Global Environmental Change*, 11/1

Van den Brink R, Bromley DW, Chavas J., 1995. The economics of Cain and Abel: agro-pastoral property rights in the Sahel. *J. Dev. Stud.* 31(3)

Uganda Land Alliance, 200?. Land Rights of the Karamojong pastoral minority in Uganda. Uganda Land Alliance, Kampala

UN, 1977. International Convention on Desertification. UN, Nairobi

Warren M., 1994. Using indigenous knowledge for sustainable dryland management: A global perspective. Paper presented at the UNEP "International Workshop on Listening to the People: Social Aspects of Dryland Management". UNEP, Nairobi

Water-Bayers A, Bayers W, 1995 ; Planning with pastoralists - GTZ, Gottingen

Woodcock, M. and D. Narayan (2000). Social Capital: Implications for Development Theory, Research and Policy. World Bank Research Observer, World Bank, Washington DC